Vivre à La Garde

///Janvier 2018 > n°323

///ACTU > Salon de la collection
///DOSSIER > Jean-Louis Masson
///MAG > Environnement

///ACTUALITES p4 à p7

EN BREF > p4/5
Don du sang - Price à Chateauvallon - Mado à La Garde - Galerie G nouveaux horaires - Yuka - Conférence - Semaine à thème

ACTU DU MOIS > p6/7
Conseil de Ville des Jeunes
Salon de la collection

///DOSSIER p8 à 11
Jean-Louis Masson, député :
6 mois d'actions

///MAGAZINE p12 à p21

TOUT POUR L'ENVIRONNEMENT > p12
Pollution urbaine : n'en jetez plus !

TOUS CITOYENS > p13
André Cornen : homme de c(h)oeur

RECENSEMENT> p14

TOUT POUR L'ENVIRONNEMENT > p15
"La rivière des amoureux" retrouve son lit

TOUS EN FORME AVEC LE CLIPS > p16
Vive les produits de saison

TOUS SOLIDAIRES > p17
Bienvenue à la Maison des seniors et des familles

TOUS LES DEVELOPPEMENTS > p18/19
A l'Ongl'Aise - Fromagerie Label des champs
Hypnothérapeute - Pizza & Pasta

TOUS DANS L'AGGLO > p20
L'agglomération TPM, Ville : retour à la nature
L'Ecole de la 2e Chance : un bilan positif !
Aménagements portuaires : un nouveau cap pour la rade !

TOUS CITOYENS > p21
Entretien avec Jean-Pierre Haslin

///TRIBUNE p22

///SOUS LE ROCHER p23

//////// LES PERMANENCES

De 9h à 12h Maison des Associations
> Monsieur le maire
vendredi 5 janvier
en direction des habitants de La Garde

> Monsieur le député
vendredi 19 janvier
en direction des habitants de la 3° circonscription du Var : La Garde, Carqueiranne, La Crau, Hyères, La Londe-les-Maures, Le Pradet

//////// LES TEMPS FORTS

Vendredi 12 janvier
Salle Gérard Philipe 18h30
> Vœux du Maire

Dimanche 28 janvier
Salle Gérard Philipe 9h à 18h
> Salon de la Collection

Lundi 29 janvier
Hôtel de Ville, salle du Conseil 14h30
> Conseil Municipal

édito

Jean-Louis Masson
Député du Var
Président de la majorité municipale
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier des Palmes Académiques

Jean-Claude Charlois
Maire de La Garde

/// Meilleurs vœux !

Instabilité géopolitique, dérèglement climatique et autres sujets qui obstruent notre avenir ne sont pas une fatalité mais des réalités. Plus que jamais, la nécessité de rassemblement est forte. C'est pour cela que les collectivités locales et plus encore les communes, lieux de socialisation et d'apprentissage de la citoyenneté, sont des échelons fondamentaux.
Nous pouvons donc nous estimer chanceux de résider dans une commune qui cultive historiquement ses valeurs, lesquelles sont faites de solidarité, de convivialité et d'attachement à la famille.
Nous souhaitons donc à chacun d'entre vous et à vos proches de préserver ces richesses au cours d'une année 2018 propice à la santé, aux initiatives, aux découvertes, à la bonne humeur et au partage.

Jean-Louis Masson Jean-Claude Charlois

///Vivre à La Garde n°323 janvier 2018 > Directeur de la publication : M. le maire / Rédaction, dessins, photographies, mise en page : Service Communication / tél. 04 94 08 98 00 / fax 04 94 08 99 60 / contact-mairie@ville-lagarde.fr / www.ville-lagarde.fr / Impression : Imprimerie Trulli
En couverture : Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes

actu en bref

Vendredi 19 janvier : café philo *"La musique de la vie"* par Fabien Nivière, professeur de Philosophie 19h30 / Auberge Provençale de La Pauline cafephilo.fr

////Demandez le programme !

Le nouveau programme de la médiathèque, du mois de janvier au mois de juin, est disponible !

Chaque mois, plusieurs moments d'échange et de convivialité vous attendent. En janvier découvrez une nouvelle manifestation : **la Nuit de la lecture.** Votre médiathèque sera exceptionnellement ouverte jusqu'à 21h. Au programme : une enquête interactive "Qui a refroidi Lemaure ?", un quizz musical, une présentation de romans policier et un spectacle enquête pour les enfants (dès 8 ans) et les adultes.

*** sur réservation à partir du 5 janvier au 04 94 08 99 62**
Programme complet à retrouver sur www.ville-lagarde.fr
http://mediatheque.ville-lagarde.fr
Médiatheque La Garde 83130

Bon plan du mois : l'application Yuka

Savez-vous vraiment ce que vous mangez ? Yuka scanne vos aliments et analyse leur impact sur la santé. En un clin d'œil, il déchiffre pour vous les étiquettes : vous visualisez les produits qui sont bons et ceux à éviter. Yuka explique l'évaluation et les détails de la composition du produit. Lorsque vous scannez un produit qui a un impact négatif sur la santé, Yuka vous recommande un équivalent de meilleure qualité. Ainsi, vous continuez à vous faire plaisir tout en mangeant plus sainement !
Application gratuite à télécharger sur votre smartphone.

>>> La culture vous transporte :
Price à Châteauvallon

Dans le cadre du dispositif *La culture vous transporte* découvrez le spectacle "Price" de Rodolphe Dana d'après le roman autobiographique de Steve Tesich.
Vendredi 2 février 20h30 – Départ du bus à 19h parking de La Poste
Réservation 04 94 08 99 34 – resalerocher@ville-lagarde.fr

.....Spectacle

MADO DÉBARQUE À LA GARDE !

Le 8 mars à 20h30 retrouvez la plus célèbre des niçoises, salle Gérard Philipe !

Depuis 2003 on la connait sous l'identité de "Mado la Niçoise", personnage haut en couleurs qui a séduit le public bien au-delà de sa baie des Anges natale. Depuis quelques semaines, l'artiste a repris la route pour une nouvelle tournée "Super Mado", dans laquelle cette incorrigible pipelette met son grain de sel dans l'actualité.

Tarif unique 33€
Placement libre non numéroté
Billetterie Service culturel
04 94 08 99 34 ou billetterie en ligne sur www.ville-lagarde.fr
www.francebillet.com
08 92 68 36 22 (0,40€ /min)
Fnac - Carrefour - Géant
Magasins U - Intermarché
Auchan - Cora - Cultura - Leclerc
www.ticketmaster.fr
08 92 39 01 00 (0,45€ /min)

/// Semaines à thèmes d'hiver

Les inscriptions pour les SAT du 26 février au 9 mars débuteront vendredi 26 janvier de 18h30 à 20h par téléphone.
Pendant la 1er semaine, les 9/17 ans retrouveront différents stages : Club aventure junior, aventure équestre, master Chef junior, stage de théâtre...
La 2e semaine, les 11-17 ans pourront profiter d'un séjour à la neige à La Louvière. Au programme : ski, surf, visite du village, veillée activité, astronomie, balade raquette à la découverte de la faune et la flore …
Retrouvez le programme complet sur www.ville-lagarde.fr - infos : 04 94 21 60 64

>>> Date du mois

Mercredi 3 janvier
Don du sang
8h à 12h hall Dieudonné Jacobs
Maison Communale Gérard Philipe

Galerie G : nouveaux horaires

Dès janvier 2018, les horaires de la Galerie G changent :
mardis, vendredis 10h-12h et 14h-19h,
mercredis, 10h-12h & 14h-18h
samedis, 9h-13h sauf jours fériés
www.facebook.com / GalerieG
04 94 08 99 19
lagalerieg@ville-lagarde.fr
Rdc Complexe Gérard Philipe
Rue Charles Sandro

// Résultats gaspillage alimentaire

Félicitations aux enfants des écoles élémentaire Maurice Delplace avec 25,7 g et maternelle Elsa Triolet avec 42 g de déchets en moyenne par enfant (*décembre 2017*)

/// Conférence "Du Haut du Rocher"

Jeudi 25 janvier l'association "Du Haut du Rocher" vous invite à la conférence : La chute de la Maison Romanov. Une tragédie, par Louis Beroud.

La connaissance de l'issue fatale colore les souvenirs du passé. En 1914 éclate la 1ère guerre mondiale, puis en mars 1917, Nicolas II abdique. Il est aisé de trouver les causes de l'effondrement de l'empire tsariste au début du 20e siècle. Beaucoup entendent craquer le gigantesque édifice de l'empire. Les historiens soviétiques, convaincus que Marx leur a donné la clé permettant de comprendre le passé, le présent et l'avenir l'affirment : La révolution d'octobre était inéluctable. Il est bien sûr impossible de démontrer ou de réfuter pareille affirmation. Les faits seuls méritent l'attention. Ils indiquent qu'à la veille de la guerre, la Russie connaît une période remarquablement florissante. Quatre ans plus tard, la Russie impériale s'écroule. Pourquoi ?
C'est la question à laquelle tentera de répondre cette conférence. Commissaire de la Marine nationale, Louis Beroud est conférencier, à Paris et en province, sur l'histoire de la Russie impériale.

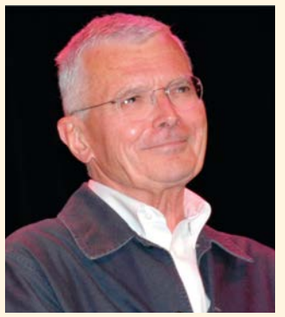

Jeudi 25 janvier 18h30
Auditorium Gérard Philipe
Entrée libre
04 94 08 99 34

//Conseil de Ville des Jeunes :
Les nouveaux élus font leur entrée

Ils sont 16, âgés entre 10 et 11 ans, et témoignent déjà d'un grand intérêt pour ce qui se passe dans leur ville. Ces jeunes Gardéennes et Gardéens, désignés par leurs camarades de CM1 en novembre, ont pris leurs fonctions au sein du Conseil de Ville des Jeunes et rejoignent ainsi leurs camarades de CM2 élus l'an dernier.

Le 1er décembre, une grande cérémonie réunissait à l'Hôtel de ville les familles et les membres du Conseil Municipal. C'est avec une grande attention et un peu d'émotion que les enfants du CVJ ont écouté M. le maire Jean-Claude Charlois : "*En tant qu'élus du Conseil de ville, votre place est importante, votre parole a de la valeur. Vous allez être associés à des projets, à des décisions qui vous concernent. Vous ferez La Garde de demain.*" Premiers pas de conseillers et déjà premier apprentissage par M. le député Jean-Louis Masson lors de la remise des écharpes tricolores : "*Le sens des couleurs est différent entre les élus nationaux et communaux, mais pour tous, c'est le symbole d'un engagement citoyen.*"

//L'engagement n'attend point le nombre des années

Dès janvier, accompagnés par la conseillère municipale Huguette Jonet, les enfants vont s'emparer de très nombreux sujets : civisme et vivre-ensemble, protection de l'environnement (sensibilisation du grand public à l'agriculture bio et au développement durable, propositions d'aménagement dans les futurs Parc nature et Parc Elluin...), solidarité (gestes de premiers secours, réflexions et actions citoyennes sur les questions du handicap, de la violence scolaire...). Parallèlement, ils découvriront le fonctionnement des institutions de la République et la vie démocratique en apprenant à travailler en groupe, à s'écouter et à argumenter. Après un temps de découvertes et de discussions avec de nombreux intervenants, viendra le temps des propositions et des actions que les jeunes élus présenteront à M. le maire et à leurs à homologues adultes en juin prochain.

Pour la pétillante Naïda, élue à l'école Maurice Delplace, c'est avant tout se soucier des autres. "Je me suis présentée parce que je trouve que c'est très bien d'aider les gens et surtout les enfants. Il n'y a pas que les adultes qui doivent réfléchir aux problèmes. Nous les enfants, on peut donner des idées. Je suis vraiment pressée de commencer !"

/// LES NOUVEAUX ELUS DU CVJ

> Jade Andres (école Maurice Delplace)
> Lisa Antico (école Zunino 2)
> Maurin Brun (école Lucie Tardivier)
> Livia Cazalis (école Jean Aicard)
> Naïda El Assati (école Maurice Delplace)
> Maïssa Elbez (école Jean Aicard)
> Tymotée Galas (école Lucie Tardivier)
> Nina Gay (école Zunino 2)
> Anaë Guillaumat (école Jean Aicard)
> Tom Hutter (école Paul Langevin)
> Abdoullah Jaamour (école Zunino 2)
> Leslie Massiot (école Paul Langevin)
> Mathis Motyl (école Lucie Tardivier)
> Maëlys Saran (école Lucie Tardivier)
> Kaïs Sif (école Zunino 1)
> Elodie Taing (école Zunino 1)

>>> Avis aux collectionneurs

LE 14E SALON DE LA COLLECTION SE TIENDRA DIMANCHE 28 JANVIER, SALLE GÉRARD PHILIPE. LES COLLECTIONNEURS VOUS ATTENDENT POUR PARTAGER AVEC VOUS CETTE PASSION FORTE QUI LES FAIT CHAQUE JOUR VIBRER.

Les visiteurs retrouveront un lieu qu'ils connaissent bien, entièrement dédié au monde de la collection où ils pourront admirer de très belles pièces, parfois d'une grande rareté, ou tout simplement des objets du quotidien qui passionnent pour leur forme ou leur matière. Un voyage dans le passé avec sur les stands des livres anciens, des jouets, des magazines, des timbres, des poupées... Au détour d'une allée, vous rencontrerez certainement Pascal, collectionneur depuis plus de 30 ans, de voitures miniatures.

>> Une passion liée à l'enfance

Sa passion pour les voitures miniatures, c'est vers l'âge de 6 ans que Pascal va la découvrir. "*Nous habitions en Normandie, ma grand-mère prenait le train pour venir nous voir et à chaque fois elle m'offrait une petite voiture. Je pense que c'est à partir de là que cet objet est devenu important pour moi. La passion a d'ailleurs rejoint ma vie professionnelle, puisque je suis devenu cadre dans le secteur automobile du ministère de la Défense*".

>> Des milliers de petites voitures

"C'est devenu une addiction, je suis un boulimique de l'achat de petites voitures et quelques motos. Je ressens une émotion forte lorsque j'en reçois une nouvelle ou que j'en parle autour de moi. Au début je les achetais en librairie ou en magasins spécialisés et maintenant internet a pris la relève, plus rapide pour dénicher le dernier modèle sorti".

Par manque de temps et d'espace, Pascal ne peut pas toutes les exposer. *"Elles sont dans leur boîte d'origine, rangées dans des cartons, mais je sais qu'elles sont là*". Ses thèmes de collection sont variés, vainqueurs des 24h du Mans, Monté Carlo... Il dispose également de pièces rares ou uniques comme le diorama de l'accident du pilote de Formule 1 Ayrton Senna. Depuis quelques années il a développé une préférence pour les miniatures Porsche. *"Je possède tous les modèles et versions depuis la création de la marque."*

>> 1er salon de la collection

"C'est ma première participation au salon de la collection à La Garde. Comme je continue à acheter certains modèles et que je manque de place, j'ai dû me résoudre à faire un grand tri, encore en cours d'ailleurs, et me séparer de certaines pièces pour les vendre au salon, afin que d'autres puissent en profiter. Ce rendez-vous c'est aussi l'occasion de passer un moment de convivialité, de rencontrer des collectionneurs et d'échanger sur notre passion et pourquoi pas susciter l'envie à certains de se lancer !"

Salon de la collection - dimanche 28 janvier de 9h à 18h - complexe Gérard Philipe entrée libre 04 94 08 99 18 - restauration sur place, parking gratuit

///Jean-Louis Masson, député : 6 mois d'actions

Après avoir été à la tête de la ville de La Garde pendant 16 ans, Jean-Louis Masson, est passé du statut de maire à celui de député. Six mois après son élection aux législatives, quel bilan dresse-t-il ? Rencontre avec Jean-Louis Masson, un homme de convictions et de terrain qui entend défendre la France des territoires.

19 juillet 2017 : première intervention de M. le député dans l'hémicycle.

© Assemblée nationale

Le 18 juin 2017, Jean-Louis Masson, 63 ans, a été élu député de la 3e circonscription du Var avec 57,65 % des voix à La Garde :
"***Dans toute l'histoire de la République française, un seul maire de La Garde avait était élu député, Michel Zunino. Les résultats obtenus dans notre commune pour ma candidature aux élections législatives en juin dernier, ont pesé très favorablement dans mon élection. Je remercie chaleureusement les Gardéennes et les Gardéens de leur confiance renouvelée.***"

La loi de non cumul des mandats de 2014, oblige le maire à démissionner de son poste pour pouvoir se consacrer pleinement à son mandat de parlementaire au sein de l'Assemblée nationale à Paris :
"***Depuis le 31 juillet, Jean-Claude Charlois m'a succédé. Je suis président de la majorité au sein du conseil municipal. Nous sommes une équipe soudée : ce qui a été réalisé en 16 ans nous l'avons fait ensemble, pour offrir à chaque administré un bien-être et un cadre de vie de grande qualité. J'entends continuer le travail engagé et suivre les projets de près.***"

/// Premiers pas à l'Assemblée nationale

Jean-Louis Masson se rend à l'Assemblée nationale le 21 juin 2017. Il sera officiellement détaché de ses fonctions de premier magistrat le 31 juillet lors de l'élection de son successeur : Jean-Claude Charlois. Le parlementaire Gardéen occupe le siège numéro 151 tout en haut de l'hémicycle :
"***Le règlement prévoit les jours de séance à savoir le mardi, le mercredi et le jeudi. Les séances sont publiques. L'examen des projets de lois se déroule en 3 temps : la discussion générale, la discussion des articles et le vote du texte. Le 23 octobre, j'ai d'ailleurs reçu 16 jeunes de La Garde à l'occasion d'un séjour à Paris dans le cadre des Semaines à thèmes de la Toussaint les invitant à découvrir, à mes côtés, les coulisses de ce haut lieu de notre démocratie. Après un petit-déjeuner ouvert à la discussion, ce fut la visite du site chargé d'histoire : l'hémicycle, les salles de réunion. Par leur intérêt, leurs questions et leur tenue exemplaire, ces jeunes gens ont fait honneur à la ville de La Garde.***"

/// La commission des lois

Plusieurs commissions animent la vie de l'Assemblée nationale. Jean-Louis Masson fait partie de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République :

"J'ai du tempérament, je suis connu pour avoir du caractère et je n'hésite pas à prendre la parole pour défendre mes convictions. Je suis déterminé dans chaque intervention que je fais dans l'hémicycle : j'ai souligné l'intérêt des maisons de l'emploi, je suis monté au créneau quand le gouvernement s'en est pris à l'accession à la propriété des familles les plus modestes en voulant supprimer l'APL accession et les prêts à taux zéro. J'ai également pris la parole pour réclamer de réels moyens pour une justice rénovée ou encore pour lutter contre les incendies de forêt. J'ai pris position lors de la démission du chef d'état-major des armées (photo p 8-9). Les combats sont nombreux et je souhaite faire entendre la voix de ma famille politique (ndlr : Les Républicains) *: une France forte dans une Europe puissante, une lutte déterminée contre l'insécurité, une maitrise de l'immigration, une défense de la laïcité, la promotion par le mérite et l'allègement de la fiscalité entre autre."*

Depuis sa prise de fonction, entre mi-juillet et fin novembre, Jean-Louis Masson est intervenu 32 fois dans l'hémicycle, 24 fois en commission ; il a déposé 30 amendements et en a cosigné 543, 4 propositions de loi, cosigné 26 et posé 21 questions. Autres fonctions que le parlementaire occupe dans les instances internationales ou judiciaires, il est membre de la Délégation française à l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée. En tant que député, Jean-Louis Masson est également membre de la Mission d'information sur la déontologie des fonctionnaires et l'encadrement des conflits d'intérêt.

> "L'avenir des Français, nous le préparons aujourd'hui. J'apporte la parole des territoires. Je suis imprégné des réalités, de la vie sociale. Une loi n'a pas un côté uniquement juridique, il faut la rattacher au quotidien des citoyens."

/// Une passion gardéenne

Resté proche des préoccupations locales, l'ancien maire qui a dirigé la ville pendant 16 ans, est présent au moins deux fois par semaine et le week-end à La Garde : *"Le lundi et le vendredi, je suis dans mon bureau à l'Hôtel de Ville. J'ai tenu à conserver cette proximité avec mon équipe, dont je suis toujours le chef de la majorité au sein du conseil municipal, et avec la population à laquelle je suis très attaché. Je vais sur le marché, je prends le temps de discuter avec chacun. Vous savez, être député, c'est être sur le terrain, prendre le pouls de l'opinion et agir dans l'intérêt général et selon ses convictions."*

>> Les atouts d'avoir un député à La Garde

"C'est vrai que cela facilite les rapports avec les hautes autorités de l'Etat. Pour le dossier relatif à la Falaise de Massacan à Sainte Marguerite, j'ai pu rencontrer le préfet du Var et lui exposer l'urgence de la situation (ndrl : la falaise se fragilise et des maisons sont menacées). Je représente les citoyens de la 3e circonscription du Var qui s'étend de La Garde à La Londe les Maures en passant par Le Pradet, Carqueiranne, La Crau et Hyères les Palmiers, soit plus de 153 000 habitants. Mais j'ai tenu à rester physiquement à La Garde, je tiens d'ailleurs une fois par mois généralement le 3e vendredi, une permanence ouverte à tous à la Maison des Associations."

Le député présent à La Garde

1 **Décembre 2017 :** inauguration de la Maison des seniors et des familles, un projet porté par Jean-Louis Masson, lorsqu'il était maire, voit le jour.

2 **Novembre 2017 :** attaché au devoir de mémoire, Jean-Louis Masson participe activement aux commémorations comme ici, celle de l'armistice du 11 novembre 1918.

3 **Octobre 2017 :** seize jeunes Gardéens visitent le Palais Bourbon aux côtés de Jean-Louis Masson.

4 **Septembre 2017 :** le député européen Michel Dantin visite le Parc Nature, projet financé en partie par l'Union Européenne.

5 **Septembre 2017 :** Jean-Louis Masson accueille la Ministre des Armées. Florence Parly s'est rendue sur le site gardéen de la société ECA Group, spécialisée dans la robotique et la conception de drones.

6 **Juin 2017 :** fraîchement élu député, Jean-Louis Masson se rend à Paris à l'Assemblée nationale la journée et assistera en fin d'après-midi à la séance plénière du Conseil de Ville des Jeunes.

Retrouvez toutes les interventions et l'agenda de Jean-Louis Masson, député, sur son site : www.jlmasson.fr

Pollution urbaine : n'en jetez plus !

Dépôts sauvages au bord des routes, déjections canines sur les trottoirs, chewing-gums et mégots jetés sur la voie publique : les incivilités en matière de propreté ne sont pas les bienvenues ! Si la commune met tout en œuvre pour améliorer votre quotidien, faire de La Garde une ville propre est l'affaire de tous.

> Déjections canines

Respecter la propreté de sa ville et les semelles de mon prochain peut paraître une question de bon sens...

⛔ Tout propriétaire de chien doit respecter la propreté de la voie publique et ramasser systématiquement les déjections de son animal, sous peine d'**une amende de 68€.**

✅ Lors des promenades quotidiennes de votre animal de compagnie, emportez des sacs pour ramasser ses déjections, puis jetez-les dans une poubelle. La ville met gratuitement à votre disposition des sacs spécifiques pour effectuer cette collecte.

> Encombrants

Les dépôts sauvages de détritus et d'encombrants en ville peuvent engendrer des conséquences néfastes, voire dangereuses (problèmes sanitaires, accidents, rongeurs, pollutions...).

⛔ Il est formellement interdit de déposer ses déchets et ses encombrants sur la voie publique, sous peine d'**une contravention de 68€**, pouvant aller jusqu'à 1500€ si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, ainsi qu'éventuellement la confiscation de celui-ci par décision de justice.

✅ Pour se débarrasser de ses encombrants, 2 solutions gratuites pour les particuliers :
- Appeler le **0800 21 31 41**. Un rendez-vous vous sera donné pour la collecte, dans la limite de 2 m³ par passage et d'un passage par mois.
- Les déposer directement à la déchetterie av. Nicolas-Claude Fabri de Peiresc Z.A. des Plantades.

Parmi les déchets acceptés : équipements électriques et électroniques, gros électroménager, ameublement, écrans, etc.

Plus d'infos sur www.ville-lagarde.fr > Ma ville > Environnement > Déchets et propreté > La gestion des encombrants

> Chewing-gums et mégots de cigarettes

Petits mais très polluants !

Un seul mégot de cigarette met entre 4 à 12 ans à se décomposer et suffit à polluer 500 litres d'eau, en dégageant des métaux lourds comme le cadmium et le plomb. Quant au chewing-gum, très loin d'être biodégradable, il est constitué de près d'une centaine d'ingrédients chimiques.

⛔ Jeter son chewing-gum ou écraser son mégot sur le trottoir est interdit par le Code pénal, sous peine d'**une amende de 68€.**

✅ En ville, pour les mégots et chewing-gums, direction la poubelle ! Aucune excuse en promenade à la plage ou en forêt, vous pouvez toujours utiliser un cendrier de poche.

> Plus de 11 tonnes de déchets collectés !

C'est le résultat de l'opération Indus'Trions 2017. Pour la 16e année, les entreprises du pôle d'activités de Toulon-Est, adhérentes de l'AFUZI, ont pu déposer gratuitement en un point unique leurs déchets industriels pour qu'ils soient recyclés dans les règles de la filière environnementale (déchets d'équipements électriques et électroniques, mobilier usagé, palettes en bois, matériel obsolète...).

André Cornen : homme de c(h)oeur

Depuis 2005, André dirige d'une main, ou plutôt d'une voix de fer, la chorale du Mas de Sainte Marguerite. Agé de 77, ans il souhaite aujourd'hui prendre sa retraite et laisser sa place.

La chorale du Mas de Sainte Marguerite fait partie des activités proposées par l'association *La Renaissance du Vieux Mas*. La chorale a vu le jour en 2005 sous la présidence de Pierre Véran et est depuis dirigée par André Cornen, un passionné de musique.

Né en 1942 dans la petite ville de Pont-Audemer en Normandie, André n'avait pas pour priorité la musique. "*Il y avait la guerre, puis l'après guerre, donc nous avions autre chose à faire et dans les petits villages nous n'avions pas accès aux conservatoires*". Pourtant la musique il l'a dans la peau dès son plus jeune âge. "*Je chantais déjà à 6 ans et j'ai fait parti de la chorale du collège. En 1955, à mes 13 ans je suis entré dans le mouvement A Cœur Joie de César Geoffray qui avait dans l'idée de rassembler les peuples par la musique*". En 1978 il pose ses valises à Paris. "*J'ai découvert Marie-Claire Cottin et je me suis retrouvé dans un petit ensemble vocal de 20 personnes. J'ai beaucoup appris, tant sur la technique vocale que sur la direction*".

La musique dans les gênes

Pour lui, la musique a toujours été une passion. "*Je n'ai pas suivi de cursus académique, j'ai réussi avec ma bonne volonté. Mon grand-père était un très bon musicien, je pense que j'ai cela dans mes gênes*". Sa première chorale il va la créer lorsqu'il sera installé à Rosny-sur-Seine, en Ile de France. "*Elle avait été mise en place dans le cadre d'un jumelage avec une petite ville allemande. Elle devait s implement durer 2-3 mois... Finalement elle a duré 22 ans. Entre temps, j'ai aussi dirigé la chorale de la collégiale de Mantes la Jolie. En 2005, j'ai pris ma retraite et je suis venu m'installer à La Garde. J'avais envie de créer un ensemble vocal comme celui que j'avais connu à Paris. En plus de celle de Sainte-Marguerite, je suis également à la tête d'une chorale à Hyères*".

Appel à candidature

Aujourd'hui André cherche un remplaçant pour pouvoir profiter de sa retraite. "*Les gens attendent avec impatience le jour de la répétition car c'est convivial et familial. C'est un lieu de parole, même si ça devrait être avant tout un lieu de chant (rires). La principale qualité que mon remplaçant devra avoir est avant tout celle de transmettre des sentiments. Il devra également réussir à motiver les choristes tout en dosant, c'est-à-dire ne pas trop en demander, mais ne pas rester non plus sur leurs acquis pour ne pas être lassé. Il faut avoir la satisfaction de voir sourire les chanteurs et de faire sourire le public. Le but n'étant pas la gloire mais le plaisir*".

Si vous souhaitez avoir des informations vous pouvez contacter André au 04 94 28 23 63.

LA CHORALE DE SAINTE MARGUERITE

"Son effectif varie de 35 à 40 choristes, qui viennent de La Garde et des communes proches. Les répétitions ont lieu de 16h30 à 19h le mercredi. Elle est ouverte à tous ceux qui aiment, qui désirent ou qui osent chanter. La chorale se produit auprès des maisons de retraite. A l'occasion de la fête de la musique, elle présente le résultat de son "apprentissage" de l'année et termine celle-ci par un joyeux repas en commun digne d'un célèbre village gaulois."

PUBLI-COMMUNIQUÉ

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECENSEMENT
de la population 2018
www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2018
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
Plus d'information sur **www.le-recensement-et-moi.fr**

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,8 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne,** rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier,** remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

Insee & votre commune

Le pont de la Clue, point stratégique entre Toulon et La Garde.

"LA RIVIÈRE DES AMOUREUX" RETROUVE SON LIT

Fini le batardeau du Pont de la Clue qui rejetait l'eau directement en mer à l'Anse San Peyre. Le Syndicat de Gestion de l'Eygoutier a réalisé l'automne dernier un ouvrage hydraulique rétablissant le cours naturel du fleuve côtier.

// Trois questions à… Rudy Nicolau, 38 ans, ingénieur au Syndicat de Gestion de l'Eygoutier (SGE)

L'action de l'homme a donc rétabli le cours naturel du fleuve côtier L'Eygoutier

C'est exact. La création d'un seuil déversant au niveau du Pont de la Clue permet toujours en cas de fortes pluies de rejeter en mer le surplus d'eau via le tunnel créé en 1889. Mais la nouveauté réside dans le fait qu'en été, le cours d'eau au niveau du quartier de Sainte Marguerite ne devrait plus être à sec et conserver un niveau bénéfique pour la biodiversité et la nappe phréatique. Auparavant, l'eau était systématiquement rejetée en mer. Le cours de L'Eygoutier était dévié au Pont de la Clue et finissait sa course un kilomètre plus loin à l'Anse San Peyre. Aujourd'hui, suite à la réalisation d'un ouvrage hydraulique réfléchit en concertation avec l'ensemble des acteurs (TPM, SGE, Conseil départemental), l'Eygoutier tout entier est alimenté en continu : de La Crau à Toulon en passant par les étendues d'eau du Parc nature, Sainte Marguerite, Bazeilles pour finir à la digue de l'Anse du Lido sur les plages du Mourillon.

Quels sont les bienfaits sur l'environnement ?

Le circuit naturel de 15 km de L'Eygoutier profite à tous. L'eau prend le temps de cheminer jusqu'à la mer et joue pleinement son rôle écologique. Elle s'infiltre au travers des sols et enrichit les nappes. La faune et la flore s'épanouissent et les riverains profitent d'un milieu qui retrouve son caractère naturel. Le fait que l'Eygoutier ne quitte plus son lit devrait permettre aux espèces aquatiques de se déplacer aisément et de ne plus voir leur habitat limité. Des poissons comme les anguilles et les barbeaux méridionaux ont été observés en aval du fleuve. Nous espérons en retrouver en amont lors de prochaines études. Cet ouvrage financé à 80 % par l'Agence de l'eau et à 20 % par le SGE s'inscrit dans la restauration du fonctionnement naturel des cours d'eau encadré par la nouvelle compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Quels sont les autres projets du Syndicat de Gestion de l'Eygoutier sur La Garde ?

Nos efforts se concentrent sur le ralentissement des écoulements et la rétention à la source. Le risque d'inondation ne sera jamais totalement maîtrisé. Il est donc primordial qu'institutions et administrés soient préparés à gérer les crises. Ainsi, la tendance consiste à adopter une vision d'ensemble des bassins et une prise en compte globale du risque (prévention, sensibilisation, gestion de crise). Nous étudions actuellement la possibilité de créer sept bassins de rétention et un canal de délestage le long du cours d'eau de La Planquette.

>> L'Eygoutier en chiffres

> 1 bassin versant de 70 km² présentant une morphologie naturelle atypique, avec la présence d'une vaste plaine inondable (le Plan de La Garde et du Pradet) entourée de reliefs qui culminent à 700 m.
> 1 source à La Crau en amont immédiat du marais de l'Estagnol.
> 1 embouchure artificielle au niveau des plages du Mourillon avec un tunnel sous le fort Lamalgue (1856) d'une capacité de 45 m³/s.
> 1 longueur de 15 km
> 1 très faible pente de son lit principal (≈ 1,75 %)
> 9 affluents majeurs avec pour beaucoup une forte pente à leur source :
- 5 affluents provenant du Mont Coudon au Nord *(Lambert, Reganas et Planquette).*
- 2 affluents provenant de la Colle Noire au Sud *(Regue et Artaude).*
- 2 affluents provenant du Cap Brun au Sud *(La Bade et Petit Bois).*
> 9 communes traversées qui font partie du Syndicat de Gestion de l'Eygoutier (Toulon, La Garde, La Valette, Le Pradet, Carqueiranne, La Crau, Hyères, La Farlède et Solliès-Ville).

/// Vive les produits de saison

Quand on parle saisonnalité on pense aux fruits et légumes, mais fromages et poissons se consomment aussi à une période donnée comme le souligne Elisabeth Cadiou, diététicienne-nutritionniste.

C'est meilleur marché

En général manger des fruits et légumes en dehors de la saison à laquelle ils sont mûrs, vous coûtera plus cher car leur prix tient compte de l'énergie nécessaire pour les transporter et les conserver. L'idéal est de trouver un producteur proche de chez vous et de connaître son mode de culture. Les périodes de pêche étant règlementées, tous les poissons ne peuvent être disponibles toute l'année et cela se ressent sur les prix.

C'est bon pour la planète

Suivre le calendrier des saisons et consommer local contribue à diminuer les émissions de CO^2. Des légumes, tels que les concombres, les courgettes, présentés sur les étals de supermarché en hiver, ont été produits sous serre ou transportés sur de grandes distances, parfois par avion. Concernant le poisson, le but est d'éviter de consommer certaines espèces selon leurs périodes de reproduction d'où les restrictions imposées par l'Union Européenne afin d'assurer une pêche durable. Autrefois on ne trouvait jamais de fromages de chèvres en hiver, car les chèvres sont traditionnellement taries à cette période ; si il s'en vend aujourd'hui toute l'année, pour répondre à la demande des consommateurs, c'est que "*les fabricants décalent les lactations d'une partie de leur troupeau pour avoir du lait à transformer toute l'année, ou emploient du caillé congelé*"*(source : beaufortdesarves.com)*. On peut ainsi, choisir de devenir locavore : "*Une personne qui décide de ne consommer que des fruits et légumes locaux et de saison pour contribuer au développement durable*" *(source : Le Petit Larousse)*.

C'est solidaire

Les producteurs locaux maintiennent des zones cultivées (en lieu et place d'habitations). En se rendant directement chez le maraîcher ramasser, cueillir ou tout simplement acheter, vous entretenez le lien social.

C'est bon pour la santé

Certains fruits et légumes cueillis verts font un long voyage et sont stockés en chambre froide. Pourtant, ils continuent "à vivre" en utilisant leurs vitamines et minéraux. Les végétaux locaux seront consommés dans les deux ou trois jours suivant la cueillette. Cela permet également de répondre aux besoins nutritionnels du moment. La nature est bien faite et l'été, on trouve de nombreux fruits comme le melon, la pastèque riche en eau permettant de lutter contre la déshydratation. A l'inverse, l'hiver c'est la saison des panais, topinambours, carottes plus riches en glucides permettant de mieux "tenir au ventre" pour affronter le froid. La vitamine C, présente dans les agrumes, va stimuler l'immunité pour aider l'organisme à se défendre contre les virus.

C'est un goût sans pareil

Les fruits et légumes de saison ont du goût car cueillis à bonne maturité. La qualité de la chair de certaines espèces de poissons est moins bonne en période de frai (ex : les poissons plats, comme la plie). Pour les fromages produits en alpages, les animaux pâturent sur des prairies d'une très grande diversité d'herbes et de fleurs, donnant un lait plus riche en acides gras. Le Beaufort d'été est d'une couleur jaune pâle, d'un goût très fruité celui qui est fabriqué en automne et hiver, est d'un jaune plus clair, d'un goût plus doux.

C'est varié

Choisissons ce qui pousse naturellement autour de nous pour diversifier notre alimentation au fil des saisons !

// Mes produits d'hiver

Recette du mois

Proposée par **Patrick Triponel**, chef de cuisine, collège du Var

Ratatouille d'hiver

Ingrédients pour 5 personnes
1 oignon jaune
3 panais
3 patates douces
5 carottes
2 gousses d'ail
500 g de courges (potiron, potimarron…)
Huile d'olive, thym et laurier

> Préparation
Mettre l' ail pressé et l'oignon émincé dans un faitout à feu vif avec deux cuillères à soupe d'huile d'olive, du thym et une feuille de laurier, sel et poivre. Couvrir d'eau. Dès l'ébullition, verser les légumes dans le faitout et couvrir. Laisser mijoter 40 min à feu doux en remuant en cours de cuisson. Servir chaud.

Bienvenue à la Maison des seniors et des familles

HANDICAP, VIEILLESSE, DIFFICULTÉS : LE CCAS TOUJOURS À VOTRE SERVICE, 81 RUE MARIUS TARDIVIER 04 94 08 98 34

Inaugurée le 2 décembre dernier, la Maison des seniors et des familles est un lieu d'échanges et d'informations à destination des couples, parents, enfants et seniors.

// Le service solidarité 3e âge plus proche de vous

Les Gardéens de 60 ans et + sont accueillis au rez-de-chaussée de la Maison des seniors et des familles. Deux agents sont là pour organiser les nombreuses animations qui rythment l'année : voyages, sorties, repas, concerts..., afin de rendre aux anciens leur place dans la société. Vous pouvez également vous inscrire pour bénéficier du service de téléalarme et de la livraison de repas à domicile.

// Rompre la solitude

A présent, bénévoles et bénéficiaires du dispositif "Rompre la solitude" peuvent se retrouver dans une salle qui leur est dédiée. Un point de rendez-vous pour faciliter les échanges et partager ses expériences.

// Le CLIC du Coudon à vos côtés

Le Centre Local d'Information et de Coordination du Coudon épaule les seniors et leur entourage dans toutes leurs démarches : information sur les différentes aides à domicile et prestations (aide-ménagère, dispositifs de soins, placement en établissement...). Il est également le partenaire du CCAS dans l'organisation des ateliers. Le CLIC du Coudon regroupe les CCAS de La Garde, du Revest, de La Valette et du Pradet.
Tel : 04 22 44 84 73
clicducoudon@neuf.fr

// Permanences gratuites

C'est désormais à la Maison des seniors et des familles que se tiennent chaque mois les permanences sociales : expert-comptable le 1er mardi, conciliateur de justice 1er et 3e mercredi, avocat 1er et 3e vendredi, notaire le 1er lundi, Delta revie (téléassistance) le 4e mardi, SOLIHA (Solidaire pour l'Habitat) 1er et 3e jeudi, un point info consommation 2e et 4e vendredi, mais également la CPAM le jeudi sur rendez-vous... Inscrivez-vous auprès du coordinateur de la Maison pour pouvoir être reçu dans les plus brefs délais. Chaque mardi, la plateforme d'aide à la personne est présente pour répondre à vos questions.

// Couples et familles

Vous allez vous marier et souhaitez en savoir plus sur les droits et les devoirs des futurs époux ? Vous souhaitez échanger sur le lien petits-enfants/grands parents ? La Maison des seniors et des familles prévoit d'organiser dans les prochaines semaines des ateliers et des groupes de parole autour de la parentalité et de la vie quotidienne.

La Maison des seniors et des familles c'est :
1 coordinateur
2 agents au service solidarité 3e âge
2 agents au CLIC du Coudon
1 équipe de bénévoles du dispositif "Rompre la solitude"
1 salle d'activités (groupes de paroles, rencontres, ateliers CLIPS...)
Des permanences sociales et associatives gratuites
Des actions ponctuelles en vue de répondre aux interrogations des familles

Maison des seniors et des familles
8 rue Jean-Baptiste Lavène
(en face de l'Hôtel de Ville)
Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Tel : 04 98 01 15 10
service-ccas@ville-lagarde.fr

Fromagerie Label des champs

>>> Geneviève et Fernand Dromson ont repris depuis le 7 novembre la fromagerie à côté de la Maison du Tourisme. Chez Label des champs retrouvez du fromage, de la charcuterie, un coin épicerie fine ainsi que des crêpes. "*Nous disposons de produits fermiers de qualité sélectionnés avec soin, que vous ne trouverez pas en grande surface. Nous avons un large choix de fromages : chèvre enrobé, coulommiers, mimolette vieille, pecorino au poivre, brie de Meaux, Mont d'or à la coupe... Et proposons une spécialité : la pièce montée de fromages pour les mariages* ". La charcuterie est italienne et côté épicerie il y a du miel label rouge, du cidre bio médailles or et argent, ainsi que du vin bio Côte du Rhône médaille d'or. Pour les crêpes elles sont artisanales, au froment ou au sarrasin. "*Je prépare moi-même la pâte, d'après une véritable recette bretonne, j'ai été formé par un maître crêpier* ". Des tartines chaudes sont également au menu : italienne, corse ou savoyarde, avec les produits de la boutique, ainsi que des plateaux de fromages, raclette et charcuterie.
Une terrasse a été installée devant le magasin pour une dégustation sur place.
"*Si vous ne trouvez pas un produit n'hésitez pas à nous demander nous répondons à toutes les demandes ! "*

9 Place de la République
06 52 95 11 09
Mardi au samedi : 8h30 à 13h et 16h30 à 19h / Dimanche 8h30 à 13h
Fermé le lundi et dimanche après-midi
fromagerieLABELDESchamps

Sabrina Durbano, hypnothérapeute

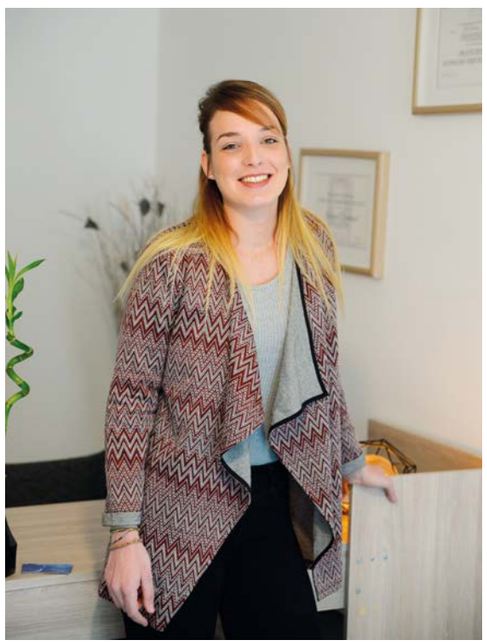

>>> Agée de 27 ans, Sabrina ancienne aide-soignante, a suivi pendant deux ans des études de psychologie et une formation à l'Académie pour la Recherches et la Connaissances en Hypnose Ericksonienne (L'A.R.C.H.E.). "*Je travaillais aux urgences en soins palliatifs et je me suis rendue compte que les patients en fin de vie avaient eu l'opportunité de faire de nombreuses choses, mais n'avaient pas saisie l'occasion. J'ai alors décidé de me réorienter afin de redonner de la joie de vivre aux gens*". C'est ainsi qu'elle s'est dirigée vers l'hypnose. "*Je définie l'hypnose comme une histoire que je raconte pour accompagner les autres à modifier leur comportement, leur réaction. Il s'agit d'un outil thérapeutique pour libérer les ressources que nous avons en nous et que nous sous-estimons. Le principal étant de redonner de l'autonomie à la personne, un mouvement de vie*". Elle intervient pour des causes variées : tabac, gestion du poids, troubles du sommeil, gestion des émotions, angoisses stress... mais aussi pour des personnes souffrant de cancer afin d'apaiser les conséquences de la chimio ou des traitements médicamenteux. "*Les personnes peuvent également venir me voir pour une performance sportive, ou artistique du développement personnel. Mon champs d'action ne se limite pas seulement aux maux*". Sabrina reçoit également les enfants de plus de 5 ans, pour pallier par exemple un manque de concentration à l'école.
Les séances durent entre 1h et 1h30. Lors du premier rendez-vous, vous définirez ensemble vos objectifs. Il s'agit d'une thérapie brève de quelques séances.

70€ adulte / 50€ enfant. Sur rdv au 07 50 43 77 22 **hypnoselagarde**

Pizza & Pasta

>>> Depuis mars 2017, Fabrice Guegaden vous accueille à sa remorque/camion "Pizza & Pasta". "*J'ai commencé il y a plusieurs années dans une ancienne pizzeria qui se trouvait en centre-ville. Ensuite j'ai travaillé dans différents restaurants. Il y a quelques mois j'ai eu envie de me lancer et de me mettre à mon compte*". Chez Pizza & Pasta, retrouvez deux tailles de pizzas : 26cm et 34-35cm soit avec une base à la tomate (Napolitaine, Reine, Royale, 3 ou 4 fromages, Corse...) ou à la crème fraîche (Flàmmeküeche, moutardée, Indienne, saumon…). "*La pâte et la sauce sont faites maison, je privilégie les produits frais et la farine provient d'un meunier à Avignon. Pour la cuisson c'est au feu de bois. Chaque mois je mets en avant une pizza que je fais selon les produits de saison et mes envies. Je propose également des desserts*". Pour les enfants il y a un menu à 6€ et pour les adultes un menu à 12€, et 16€ pour 2 personnes. Vous trouverez égalementen plus des pizzas, des pasta box : spaghettis à la Carbonara, tagliatelles à la Forestière, Pennes à l'Indienne et la suggestion du mois. "*J'ai été très bien accueilli par les gens du quartier. Derrière mon camion la bâtisse a été construite par mon arrière grand-mère et pendant plusieurs années il y a eu des petits commerces au rez-de-chaussée comme une épicerie, du coup les habitants sont contents de voir qu'il y a à nouveau quelque chose. Cela leur rappelle de bons souvenirs*".

40 allée des Palmiers
A emporter ou en livraison – CB – Chèques et espèces
Ouvert tous les soirs de 18h30 à 22h, sauf le mardi
04 83 99 23 24

A l'Ongl'Aise, le style tout simplement

>>> Laurie Sentenac a ouvert sa structure en septembre 2017. "*Avant j'étais clerc de notaire mais j'ai toujours été passionnée par le domaine de l'esthétique et plus particulièrement l'onglerie. En 2011 j'ai suivi une formation de prothésiste ongulaire. J'ai commencé en travaillant à domicile, puis à Solliès-Pont. En 2015 j'étais installée avenue Sadi Carnot avec une amie coiffeuse et j'ai eu envie de prendre mon envol et d'ouvrir mon propre salon. Je suis contente car ma clientèle m'a suivie* ". Dans une ambiance féminine et pétillante, à son image, elle vous reçoit pour une pose de gel, de vernis semi-permanent, sur les mains et/ou les pieds, ainsi que pour le rehaussement de cils et depuis peu le maquillage. "*J'ai suivi une formation avec les produits Make Up Forever. Je réalise des maquillages de jour, de soirée, cocktail... et bien sûr de mariage. J'ai d'ailleurs un partenariat avec une coiffeuse afin de proposer un forfait complet aux futures mariées*". Pour Laurie, le primordial reste la convivialité et la proximité. "*Je prends vraiment le temps d'écouter et de conseiller mes clientes*". Soucieuse de se perfectionner, elle suit régulièrement des formations pour connaître les nouveaux produits, les tendances et les nouvelles techniques. Elle fait d'ailleurs du Nail art et propose plus de 150 couleurs.

6 allée des 4 chemins
Face à l'entrée de Jardiland, au fond du parking à droite
06 26 18 62 54 / Uniquement sur rendez-vous du lundi au samedi de 9h à 18h
Fermé le mercredi

//Ville : retour à la nature

Aménagement du Parc nature

Comment réintroduire la nature et la biodiversité en ville ? C'est tout l'objectif du Programme LIFE qui finance depuis plusieurs années des projets portés par des collectivités, parcs, ONG,...TPM a été retenue dans le cadre de LIFE "*Nature en ville : Gouvernance pour l'adaptation au changement climatique des métropoles PACA*". Ce projet est coordonné par la Région PACA. Il associe autour de TPM les partenaires suivants : la Métropole Aix-Marseille Provence, la ville de Marseille, la Métropole de Nice Côte d'Azur, l'Université Aix-Marseille, Air PACA, et le Bureau des Guides du GR2013. L'appel à projet permettra de dynamiser l'intégration de la nature dans les aménagements urbains. Le projet a une durée de 5 ans à compter de fin 2017. Un autofinancement de TPM est nécessaire pour la création du sentier de randonnée à hauteur de 40%, soit 34 000€ du montant total évalué à 85 000€. Les autres actions sont financées en totalité par le programme LIFE.

Les actions à mettre en œuvre : **www.tpm-agglo.fr/actualites/ville-retour-de-nature**

//L'Ecole de la 2e Chance : un bilan positif !

L'antenne varoise de l'Ecole de la 2e Chance (E2C) a ouvert ses portes en mars 2017 sur le site de la Grande Tourrache à La Garde. Moins d'un an aprés, le bilan est déjà très positif : **90 stagiaires ont été reçus et certains sont déjà sortis vers un emploi ou une formation qualifiante.** Le concept du réseau, qui compte aujourd'hui une centaine de sites en France, est de **donner aux jeunes sans diplôme ni qualification, les moyens de retrouver la voie de l'emploi** à travers un parcours individualisé de formation professionnelle. Pour l'avenir, l'école s'est fixée pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle de 500 jeunes varois par an, dès 2019, dont 200 sur le site de TPM. Lancé au début des années 2000, le réseau français compte aujourd'hui une quarantaine d'écoles et plus de cent sites.

>> COMMENT INTÉGRER L'E2C VAR ?

Il est possible d'intégrer l'E2C Var tout au long de l'année. Rapprochez-vous de votre mission locale, de Pôle emploi ou inscrivez-vous directement sur le site internet de l'école : http://www.e2c-var.fr/

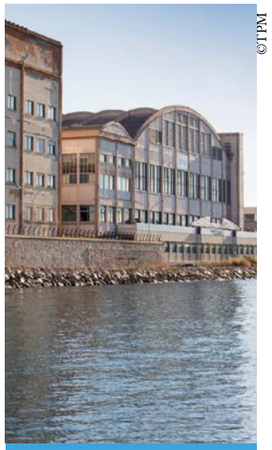

Aménagements portuaires : un nouveau cap pour la rade !

Le président de TPM Hubert Falco l'a annoncé début décembre : l'État et la Défense cèdent à TPM les 36 000 m² anciennement occupés par DCNS, sur l'Arsenal nord du Mourillon à Toulon, avec l'opportunité de réaliser des aménagements portuaires. La construction du quai de 400 mètres prévue dans le port de commerce ne se fera donc pas. Un concours international est prévu d'être lancé pour l'aménagement de ce site idéalement situé sur le littoral au cœur de la rade.

Plus d'infos : **www.tpm-agglo.fr/actualites/un-nouveau-cap-rade**

Entretien avec

Jean-Pierre Haslin : 34 ans au service des Gardéens

Jean-Pierre Haslin s'est impliqué dans la vie de la commune depuis 1983, date à laquelle il fut élu dans l'opposition à l'équipe municipale de Maurice Delplace. En 2001, Jean-Louis Masson constitue une équipe de rassemblement et lui confie le poste d'adjoint à la sécurité. Leur confiance mutuelle et leur collaboration se renforceront au cours des trois mandats successifs. Une action qui, en matière de sécurité routière par exemple, permettra la baisse de l'accidentologie de 67% en 10 ans. L'écoute bienveillante des Gardéens et leur protection ont toujours été essentielles à ses yeux, peut-être est-ce en écho avec sa profession de kinésithérapeute et sa carrière de Colonel de réserve. En 2017, en vertu de la loi sur le non-cumul des mandats, Jean-Louis Masson élu député quitte son poste de vice-président de la Communauté d'agglomération TPM. Il propose la candidature de Jean-Pierre Haslin au conseil communautaire, qui est élu vice-président de TPM le 4 octobre 2017.

>> Elu à TPM, vous continuez votre action au sein du conseil municipal

"Bien évidemment ! Je demeure toujours premier adjoint de la ville et je conserve toutes mes délégations : l'administration générale, la gestion du domaine public et des transports ainsi que la stratégie locale de sécurité. J'adhère à la décision très courageuse de Jean-Louis Masson et Jean-Claude Charlois de refuser de supprimer certaines manifestations et nous mettons tout en œuvre pour sécuriser tous les événements. Je tiens à saluer à ce sujet la parfaite cohésion de l'équipe municipale et l'implication de tout le personnel communal qui répond toujours présent pour que les Gardéennes et Gardéens se sentent bien dans leur ville. Parallèlement, je fais partie du groupe de travail et de réflexion mis en place par Jean-Louis Masson au profit de la commune de La Garde autour de son maire Jean-Claude Charlois et du conseiller départemental Alain Dumontet"

>> Parlez-nous du passage de TPM en métropole.

"La Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, qui représente un bassin de population de 430 000 habitants, a vu le jour il y a 16 ans, le 19 décembre 2001. Son président Hubert Falco en a fait une agglomération pilote, leader national dans de nombreux domaines, dans le respect de l'intérêt de chacune des 12 communes qui la composent. Le conseil communautaire de TPM, par délibération du 30 mars 2017, a voté à l'unanimité des 12 maires en faveur d'une transformation de TPM en métropole, ce qui a pris effet le 1er janvier 2018."

>> Pourquoi ce changement de statut ?

"Cette transformation était devenue nécessaire pour préserver notre identité et notre attractivité face aux métropoles marseillaise et niçoise. Elle permettra de pouvoir bénéficier de fonds dans le cadre du contrat de plan Etat/Région ou du nouveau pacte Etat/Métropole. Concrètement, il s'agit de mutualiser les moyens pour réduire les coûts d'exploitation, en transférant un certain nombre de compétences à la métropole. Cela touche aussi bien le développement économique que l'aménagement de la voirie et les transports, les politiques de l'habitat et de la ville, la collecte et le traitement des déchets ménagers, la construction, l'entretien et la gestion d'équipements sportifs et culturels, la protection et la mise en valeur du cadre de vie."

LES ELUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

- L'année 2017 a vu beaucoup de changements dans notre pays, tant nationalement que localement : nouveau président, nouveau gouvernement, nouvelle assemblée, nouveau député, nouveau maire...
Au fil des mois nous pourrons en évaluer les conséquences.
A partir du 1er janvier 2018, une nouvelle Métropole remplacera notre communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée. Cette métropole, entre Marseille et Nice, peut être bénéfique pour notre développement, à condition bien sûr que le transfert de certaines compétences n'entraine pas une gestion différente de la nôtre, une autre vision des services rendus au public (prix de l'eau, gratuité des parkings).
A partir du 1er janvier 2018, le temps de travail du personnel municipal va passer de 35 à 37 heures ; changement accepté par le personnel mais qui met fin à un acquis social instauré par l'ancienne équipe municipale dès 1982, antérieur même à la loi sur les 35 heures votée dans les années 2000.
- En ce mois de janvier 2018, nous formulons des vœux pour que, en ces temps troublés et incertains, cette nouvelle année nous amène une situation stable et apaisée; que soit pris en compte le temps de la réflexion, dans l'optique d'une politique raisonnée et raisonnable, où le citoyen reste au centre des préoccupations de l'état et de la commune.
Nous espérons toujours qu'il y ait dans le monde plus de paix, moins d'injustices et d'inégalités, et que la sauvegarde de notre planète soit vraiment un objectif commun.
- Nous présentons nos vœux à chacun d'entre vous : que 2018 soit pour vous une bonne année, riche en grands et petits bonheurs.

le groupe CHOISIR SA VILLE, CHOISIR SA VIE
Mireille Chabot, Michel Durbano, Marc Letient, Cécile Muschotti

Défendre nos traditions, affirmer notre culture !
- Un titre dans l'hebdo du 3/11 nous a frappé : vacances d'automne ! Voilà le résultat des tentatives laicardes de supprimer de notre calendrier les références culturelles chrétiennes. Les ayatollahs qui veulent détruire nos racines remportent des petites victoires significatives. Comment accepter sans réagir que soit occulté dans cette période de l'année le mot Toussaint et donc vacances de la Toussaint, une date pour fêter nos Saints et nos morts. Ces racines sont aussi attaquées quand il s'agit des crèches de Noël et dans bien d'autres occasions. Sous le prétexte d'accueillir l'autre, d'accepter l'étranger, on renie ce que nous sommes.
Alors qu'au contraire en exaltant notre culture nous assurons aux autres cultures d'exister chez elles !
Élus du Front National, nous refusons de voir notre pays se dépouiller de son héritage, à commencer dans la communication de notre ville. Nous allons fêter l'Epiphanie, l'histoire des Rois Mages venus visiter l'enfant Jésus avec la tradition des galettes des rois. Une preuve que notre enracinement n'est pas seulement folklorique, il construit ce que nous sommes.
Bonne et Heureuse Année Chers Amis Gardéens

LE GROUPE FRONT NATIONAL
Claudette Arène - Jeanne Sammito

Beaucoup d'informations et d'interventions locales à écrire tant la situation se dégrade ; mais une grande émotion et une profonde pensée pour Yvon Robert. Ancien Maire décédé en décembre. Il a su faire de ce petit village, une ville, richement dotée, avec sa majorité à gauche.
Sa grande réussite fut la construction de la Planquette. Mais le militant communiste ne s'est pas arrêté à ces constructions. Il est à l'origine de la SAGEM, de la réhabilitation de Romain Rolland, de la médiathèque et autres réalisations. Il était fier de pouvoir dire : à La Garde, il fait bon vivre, nous avons tout, commerces et cinéma à Grand Var Est, gymnase, golf, terrains de sports, et surtout, il avait ce slogan : "*Nos enfants peuvent rester très longtemps à La Garde, car tout est prévu, de la halte-garderie à l'université.*" C'est ce vœu de début d'année que j'adresse à la jeunesse et de bonheur à tous

LE GROUPE DES ELUS DE LA MAJORITE MUNICIPALE

L'ensemble des élus de la majorité du Conseil Municipal vous souhaite ses vœux les plus chaleureux pour cette année 2018.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vive les mariés !
Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :

En novembre :
Christine Rey et Jean-Yves Actif le 18

Bonjour les bébés
Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

En octobre :
Loucas Santiago le 27
Assiya Azarzar le 29
Hermine Leal le 30
Nayla Hafaiedh le 30

En novembre :
Nina Chalhoub le 1er
Marylou Legua le 2
Anna Seigland le 6
Giulia Codaccioni le 8
Cassia Phung le 13
Baraa El Hassnaoui le 14
Zayn Bekrate le 17
Romane Lamberti le 22

Un livre dans le berceau
La médiathèque est heureuse d'offrir aux nouveau-nés leur premier livre. Présentez-vous munis du livret de famille.

Ils nous ont quittés
Nous présentons nos condoléances aux familles et amis de :

En octobre :
Alexandre Dulac le 27
André Gaborit le 31
André Rohmann le 31

En novembre :
Pascal Baldovini le 1er
Monique Lelu Debrach le 6
Catherine Canovas née Teggi le 6
Paule Galindo née Couteron le 7
Yvette Andriot née Martinez le 7
François Cadet le 8
Odette Schembri née Ducci le 8
Vincente D'Alessio le 9
Anny Alcabez le 9
Lionel Yernaux le 9
Emilienne Blasco née Mira le 10
Delphine Mallarino née Beltrando le 12
Lucienne Martin née Requier le 12
Jean Cochennec le 13
Augusta Abran le 18
Laïd Haddu le 19
Chantal Martera née Tagliero le 20
Michel Sanchez le 21
Denise Gioia le 21
Désiré Cuny le 23
Salomon Koskas le 23
Daniel Le Bras le 26
Alain Bialès le 30

rubrique provençale
par Jaume Couloubrié

CHAPITRE SÈT (seguido)

– Alor vouas que vèngui 'mé tu, éstou sèr, demandè Marto à soun ome ?
– Ah, diéu pas de noun, que mi sènti un pau entrepacha, e sàbi pas tróup coumo vau faire.
– Vai, ti fagues pas de marrit sang ! Siéu seguro que Couleto es deja assabentado dóu calignage de sa fiho emé nouaste drole.
– Perqué diés acò ? Nautre n'en sabian rèn !
– Tu, n'en sabiés rèn, gros bedigas. Iéu fa proun de tèms que va sabiéu !
– Va sabiés ? E coumo va sabiés ? Es Ramoun que t'avié di ?
– Oh noun ! Sabes qu'es coumo tu aquéu pichoun, barjaco pas gaire. Emai fuguèsson cachous, nouàstei doui calignaire, va fuguèron pas proun, e à la peissounarié, lei fueio de baguié boulegon mai qu'en lue. E puei vautre leis ome, leva de la pesco, dóu jue de bocho, vo dei carto, vias jamai rèn ! Bounur que nautre lei frumo, avèn l'uei desplega, e que rèn nous escapo !
– Oh pèr acò, si saup bèn que lei frumo soun proun basareto e espincharello, diguè Mèste Louei en s'estrassant.
– Ah se mi teniéu pas, respondè Marto en fènt semblant d'èstre en iro, ti garçariéu un bacèu !
Puei, tournamai serioua :
– Alor l'anan ensèn ?
– Anen ! Tre que seras lèsto.
A soulèu fali, tóutei doui venguèron pica encò de Couleto e Goutoun.
Lei douas frumo leis esperavon, que Goutoun avié averti sa maire. Mai faguèron coumo s'èron souspresso.
– Tè, Mèste Louei, Marto, venguè ensin Couleto ! Quete bouan vènt vous adus ? Intras lèu que lou vèspre l'èr es gabinous. Tè, venès vous asseta proche la chaminèio, tout bèu just venèn de faire uno regalido.
Marto e soun ome prenguèron plaço sus de cadiero, sènso quinca. Si regardèron puei, e finfinalo, Louei s'escurè e parlè :
– Bessai sabes que nouàstei doui jouvènt, si calignon.
– O, va sàbi, Goutoun m'a assabentado, diguè Couleto.
– Alor que n'en pènses ?
– Eh ! Ce que n'en pènsi, sàbi pas tróup ! E vous ?

CHAPITRE SEPT (suite)

– Alors veux-tu que je vienne avec toi ce soir, demanda Marto à son mari ?
– Ah, je ne dis pas non, car je suis un peu gêné, et je ne sais pas trop comment je vais faire.
– Va, ne t'en fais pas ! Je suis sure que Couleto est déjà au courant du calignage de sa fille avec notre garçon.
– Pourquoi dis-tu cela ? Nous, nous n'en savions rien !
– Toi, tu n'en savais rien, gros bêta. Moi je le savais depuis longtemps !
– Tu le savais ? Et comment ? C'est Ramoun qui te l'avait dit ?
– Oh non ! Tu sais bien qu'il est comme toi, il ne parle pas beaucoup. Bien qu'ils aient été discrets, nos deux amoureux, ils ne le furent pas assez, et à la poissonnerie, les langues vont bon train plus qu'ailleurs. Et puis vous les hommes, en dehors de la pêche, du jeu de boules, ou des cartes, vous ne voyez jamais rien ! Heureusement que nous les femmes, nous avons les yeux ouverts, et que rien ne nous échappe !
– Oh pour ça, on sait bien que les femmes sont assez bazarettes et qu'elles surveillent tout, dit Maître Louei en riant.
– Ah si je ne me retenais pas, répondit Marto en faisant semblant d'être en colère je te battrais !
Puis, de nouveau sérieuse :
– Alors, nous y allons ensemble ?
– Allons-y ! Dès que tu seras prête.
Au soleil couchant, tous les deux vinrent frapper chez Couleto et Goutoun.
Les deux femmes les attendaient, car Goutoun avait averti sa mère. Mais elles firent comme si elles étaient surprises.
– Tè, Maître Louei, Marto, leur dit ainsi Couleto ! Quel bon vent vous amène ?
Entrez vite que le soir l'air est frisquet. Tè, venez-vous asseoir près de la cheminée, justement nous venons de faire une flambée.
Marto et son homme prirent place sur des chaises, sans dire un mot. Ils se regardèrent, et finalemant, Louei se racla la gorge et parla :
– Peut-être sais-tu que nos deux jeunes, se fréquentent.
– Oui, je le sais, Goutoun m'a mise au courant, dit Couleto.
– Alors qu'en penses-tu ?
– Eh ! ce que j'en pense, je ne sais pas trop ! Et vous ?

Agenda

///Janvier 2018

DU 4 JANVIER AU 3 FEVRIER
EXPOSITION – BRIGITTE GRANAROLO
MULTIVERS
Vernissage vendredi 4 janvier à 18h30
La Vague – Le Rocher

SAMEDI 6 JANVIER
MINI DEJ'
Les jeunes lecteurs de 6 à 10 ans sont invités à découvrir les nouveautés en avant-première !
Médiathèque - espace jeunesse > 10h
ouvert à tous

DU 12 JANVIER AU 28 FEVRIER
EXPOSITION – JEAN-PHILIPPE ROUBAUD
DIDASCALIE 2 : AUTODAFÉ
Vernissage vendredi 12 janvier à 19h
Galerie G

16 ET 17 JANVIER
CREATION THEATRE
CORPUS CHRISTINE(S)
2e rendez-vous avec la Cie
Si tu m'apprivoises
Théâtre du Rocher > 20h30

VENDREDI 19 JANVIER
CONCERT BLUES / FOLK
THOMAS HELLMAN
Rêves américains : de la ruée vers l'or à la grande crise. Le musicien et chanteur québécois Thomas Hellman nous invite à plonger au cœur de l'histoire américaine... de la conquête de l'Ouest à la grande dépression des années 30, sur fond de gospel, de blues, de folk...
Théâtre du Rocher > 20h30

VENDREDI 19 JANVIER
CAFE PHILO – FABIEN NIVIÈRE
LA MUSIQUE DE LA VIE
Auberge Provençale de La Pauline > 19h30

SAMEDI 20 JANVIER
LA NUIT DE LA LECTURE
Médiatheque
Ambiance "spécial polar"
> Enquete interactive "Qui a refroidi Lemaure ?
Espace adulte dès 14h*
> Le roman policier : tout un univers. Présentation de livres en partenariat avec la librairie Charlemagne
Espace adulte dès 18h30*
> Quizz musical
Espace musique à 14h
> Spectacle enquête pour les enfants et adultes à partir de 8 ans - proposé par l'espace jeunesse
Auditorium dès 18h30**
>>>> Sur réservation dès le 5/01
> 04 94 08 99 63* - 04 94 08 99 62**
Ouverture exceptionnelle jusqu'à 21h

MERCREDI 24 JANVIER
CINE CROC
Pop-corn et DVD pour les lecteurs de 3 à 5 ans ! L'espace jeunesse propose une sélection de courts-métrages en invitant le jeune public à une pause détente le mercredi après-midi.
Médiathèque - espace jeunesse > 15h30
Ouvert à tous

JEUDI 25 JANVIER
DU HAUT DU ROCHER – LOUIS BEROUD
LA CHUTE DE LA MAISON ROMANOV. UNE TRAGÉDIE
Commissaire de la Marine nationale, Louis Beroud est conférencier à Paris et en province, sur l'histoire de la Russie impériale.
Auditorium > 18h30 > entrée libre
Info 04 94 08 99 34

VENDREDI 26 JANVIER
RENCONTRE MUSICALE – DIDIER SUSTRAC
AU CŒUR DE LA BOSSA
Didier Sustrac vient à la rencontre du public de la Médiathèque pour un voyage musical et visuel inédit au cœur de la bossa...
Auditorium > 18h30
Réservation dès le 12/01 au 04 94 08 99 64

VENDREDI 26 JANVIER
MA P'TITE BULLE A HISTOIRES
Valérie entraîne les tout-petits comme les adultes dans sa bulle à la découverte d'histoires pour grandir, rire, s'émerveiller... Passez un moment convivial autour des livres pour les 0-3 ans, un monde plein de surprises et d'explorations.
Médiathèque - espace jeunesse > 10h
> Réservation 04 94 08 99 62

SAMEDI 27 JANVIER
LES GOURMANDS LISENT
Les amateurs de bonnes pages se réunissent autour de Patricia Sanaoui pour échanger sur leurs coups de cœurs littéraires.
Médiathèque - espace adulte > 10h-12h
Ouvert à tous

DIMANCHE 28 JANVIER
14E SALON DE LA COLLECTION
Salle Gérard Philipe > 9h / 18h

MARDI 30 JANVIER 19H30
MERCREDI 31 JANVIER 16H
COMPTINES MUSICALES DE 3 A 6 ANS
CHAQUE JOUR, UNE PETITE VIE
Par la compagnie Méli Mélodie
Théâtre du Rocher

A RESERVER EN JANVIER

> SPECTACLE JEUNE PUBLIC "*PIOÙ*"
(DE 18 MOIS À 5 ANS)
PAR FLORENCE FÉRIN
Samedi 10 février > espace jeunesse 10h15 et 11h15 / Réservation dès le 27/01 au 04 94 08 99 62

> JE DÉSHERBE TU RECYCLES
Mercredi 14 février > espace jeunesse 10h
Sur réservation à partir dès le 31/01 au 04 94 08 99 62

> SPECTACLE - NOËLLE PERNA
SUPER MADO
Jeudi 8 mars > Salle G. Philipe à 20h30 > tarif 33€ – places limitées – billetterie ouverte > service culturel 04 94 08 99 34